

ASSOCIATION AMICALE

DES

Anciennes Elèves du Lycée Molière

(Reconnue d'utilité publique, par décret du 23 Mars 1912)

71, Rue du Ranelagh, PARIS

FÉVRIER 1915

RÉUNIONS DU MOIS

Judi 11 Février, 5 heures

RÉUNION DE BIENFAISANCE

Dimanche 14 Février, 3 heures

CERCLE AMICAL

Judi 18 Février, 2 heures

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APPEL

M

Le Conseil de l'Association vous prie instamment d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le **Judi 18 Février**, à 2 heures.

Votre présence parmi nous, ce jour-là, sera un précieux témoignage de notre union, à une heure où tant des nôtres ont été frappées dans leurs plus chères affections.

* *

Nous prions nos compagnes qui auraient des désirs à formuler, des projets à présenter, des idées à nous soumettre, de nous écrire de suite afin que notre réunion soit plus utile, plus fructueuse et que notre Association soit plus que jamais "d'Utilité Publique".

Les sociétaires auxquelles il sera impossible de venir à cette réunion et, celles qui habitent la province, sont priées de nous envoyer leur vote.

Voici la liste des membres sortants qui se représentent :

M^{me} CHARPENTIER (Charlotte DOUCHEZ) ;

M^{me} KERRION (Mathilde ROCHET) ;

M^{me} Pierre LÉVY (Elise DREYFUS) ;

M^{me} MARILLIER (Juliette CHRISTOPHE).

Mme Noire (Madeleine Fabrice)

Cinq nouveaux membres se présentent également cette année :

M^{lle} DARDET ;

M^{me} M. LÉVY (Sophie BERNHEIM) ;

M^{lle} Renée de MONTMORT ;

M^{lle} Suzanne DUCHÊNE ;

M^{lle} Denise KARCHER.

* *

Nous savons toutes la part active que notre Association a prise à la prospérité de l'Ouvroir du Lycée qui a rendu tant de services depuis le début de la guerre : nos sociétaires

et leurs familles y ont contribué pour une somme d'environ 1.200 francs; nous avons pu ainsi apporter un peu de confort aux réfugiés et aux combattants. Mais, nous désirons faire plus; nous devons continuer, plus que jamais à prouver de cette façon notre reconnaissance à "*Ceux qui partent*" et, nous sommes sûres que nos compagnes nous aideront encore dans ce sens.

"*Celles qui restent*", les femmes, les jeunes filles, n'ont pas été négligées et, notre Société de Bienfaisance a reçu de nos sociétaires et de leurs familles une aide efficace et des dons s'élevant à plus de 2.000 francs. Mais, de ce côté surtout, nous avons besoin d'augmenter nos ressources, une vente sera peut-être nécessaire.

C'est de tout cela que nous désirons vous entretenir à l'Assemblée générale.

Enfin, il ne faut pas oublier que le premier but de notre Association est l'**Aide mutuelle** et que, pour agir dans ce sens : LE PREMIER DEVOIR DES SOCIÉTAIRES EST DE PAYER LEUR COTISATION, afin de nous permettre d'aider rapidement, le cas échéant, celles de nos sociétaires qui, par suite de la guerre se trouveraient dans une situation difficile. 200 Sociétaires ont omis de nous envoyer leur cotisation en 1914.

Nous savons parfaitement que les circonstances ont contribué à ces omissions.

Nous prions néanmoins très instamment nos com-

pagnes de bien comprendre toute l'aide qu'elles peuvent nous apporter en nous envoyant leur cotisation ou en faisant bon accueil au facteur chargé de la toucher.

Il est bien entendu que les sociétaires qui ne peuvent s'acquitter cette année sont priées d'en aviser un des membres du bureau; que toutes les autres fassent un effort, nous leur en sauront gré et elles auront vraiment fait œuvre utile.

. . .

Nous espérons donc nous retrouver aussi nombreuses que possible à la réunion du 18 Février. Nous comptons sur le concours de chacune, sur l'appui moral de toutes. celles qui, éloignées de Paris, sont avec nous quand même par la pensée. Elles nous donneront ainsi la certitude que, la solidarité n'est pas un vain mot, au sein de notre Association.

Si nos professeurs veulent bien par leur présence nous apporter ce jour-là leur aide et leur encouragement, nous emporterons une fois de plus, de notre Lycée, une impression réconfortante.

